



Un TRAVAIL bien pensé, Un ÉLEVEUR satisfait !

Des solutions pour faciliter l'organisation du travail

EMBAUCHER UN SALARIÉ À PLUSIEURS

CUMA DE LOMBERS :

« L'emploi partagé,
une histoire qui dure »

- ▶ 90 adhérents
- ▶ 3 salariés à temps plein et 1 à temps partiel
- ▶ Secteur de Lombers et communes limitrophes

CARTE D'IDENTITÉ

- ▶ 70 matériels : 3 tracteurs, télescopique, moissonneuse batteuse, presse balles carrées, épandeurs fumier, matériel semis-travail du sol – fauche, voiture frigo ...
- ▶ Hangar et appentis de 1 500 m², atelier, bureau, salle de réunion
- ▶ Travail en intercumas

ORIGINE DU PROJET

- ▶ Assurer l'entretien du matériel de la CUMA et des adhérents
- ▶ Mettre en place et développer le service complet (tracteur CUMA + matériels CUMA + chauffeur CUMA)
- ▶ Déléguer certaines tâches aux salariés pour suivis matériels et administratifs CUMA
- ▶ Disposer d'un complément de main-d'œuvre pour le suivi des troupeaux, cultures ...
- ▶ Améliorer la qualité de vie (loisirs, vacances, engagement hors exploitation ...)
- ▶ Gérer la surcharge de travail liée à l'agrandissement des exploitations
- ▶ Diminuer les pointes de travail



LES ETAPES DU PROJET

1988 : création de la CUMA

7 adhérents, 4 outils (semoir, bineuse, cover-crop, décompacteur)

1992 : Nombre d'outils et adhérents (20) en croissance. Déjà 3 tracteurs

1994 : 50 adhérents

Nombre de matériel toujours en hausse
Embauche du 1^{er} salarié pour conduite et entretien matériel

Achat terrain et construction du hangar (648 m²) avec coin atelier, stockage pièces, bureau-salle de réunion. Les matériels stockés sont sous le hangar

1999 : embauche 2^{ème} salarié

Nouvelle activité pulvérisateur automoteur (dans le cadre de l'intercumas, création de la CUMA de secteur d'Assou)

2008 : construction du 2^{ème} hangar

2013 : embauche du 3^{ème} salarié

Extension du hangar (1500 m²) et aménagement

2014 : embauche d'un salarié occasionnel (TESA) pour 300h/an de juin à août

2015 : aménagement d'un atelier dans le 1^{er} hangar pour améliorer conditions de travail (chauffage et aménagements ergonomiques)
Création nouvelle salle de réunion et gestion administrative de la CUMA (la précédente étant réservée au coin repas)



EMBAUCHER un salarié à plusieurs

CUMA DE LOMBERS

« L'emploi partagé, une histoire que dure »

L'ORGANISATION

- ▶ Les lundis matins, responsables et salariés se réunissent pour planifier l'organisation du travail
- ▶ Les adhérents peuvent réserver via internet (matériel, services complets)
- ▶ Les salariés enregistrent leur temps de travail via internet
- ▶ Les salariés sont chacun responsables de certaines activités tout en étant polyvalents
- ▶ Les salariés sont complémentaires et autonomes
- ▶ Les responsables ont délégué aux salariés l'achat des pièces, le suivi quotidien des matériels, la recherche de devis pour réparation. Les salariés fournissent ces éléments pour avis de décision du Conseil d'administration.

LES BENEFICES

- Amélioration de la qualité de vie et sécurité :
 - Atout pour prendre des congés et pallier les coups durs (en particulier quand il y a une baisse de main-d'œuvre bénévole : parents, moins de temps pour entraide, banque de travail ..)
 - Plus de liberté pour les adhérents, moins de stress et d'angoisse sur les périodes hautes
- Gain de temps et efficacité :
 - Le travail en binôme (adhérent + salarié) est plus efficace que tout seul
 - L'efficacité des activités est renforcée : plage horaire étendue. Le matériel fait plus d'heures dans la journée. Un éleveur ne travaille que de 10 heures à 16 heures. Aujourd'hui travail de 8 heures à 20 heures en continu avec plusieurs chauffeurs (salariés + adhérents)
 - Le salarié permet d'anticiper les pointes de travail, d'autant que sur les exploitations tout le monde est surchargé
- La CUMA permet aux jeunes en cours d'installation de disposer de services et d'outils « indispensables »

PAROLE D'ÉLEVEURS

« Au delà du coût, le salarié est une ressource indispensable pour nos exploitations »

Les conditions de réussite

- Assurer le suivi des salariés par le responsable et le Conseil d'administration avec point d'étape régulier et organisation des entretiens annuels salariés
- Mettre en place un règlement intérieur
- Faire des bilans de campagne pour une meilleure efficacité collective
- Avec plusieurs salariés, penser également à la gestion et à l'animation de l'équipe « salariés »
- Au fur et à mesure des embauches, les réticences ont été levées. Les besoins croissants en main d'oeuvre ont pris le dessus sur la charge financière.

POUR ALLER PLUS LOIN :

FDCUMA : Régine ASTRUC – 05 63 48 83 14

Document réalisé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Tarn

Avec le soutien de :

